

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) est un dispositif phare de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) en date du 28 décembre 2015. Il s'agit d'une instance de coordination des financeurs visant à développer les politiques de prévention de la perte d'autonomie. Elle est présidée de droit par Monsieur le Président du conseil départemental.

Sur la thématique « *habitat* », la CFPPA a retenu le service de l'Etape et son unité mobile d'animation pour animer à titre expérimental une action de prévention sur « *l'adaptation de l'habitat aux personnes âgées* » au sein du territoire de la communauté de communes Grand Orb. Le dispositif retenu prévoit l'organisation de :

- 1 conférence grand public à Bédarieux, sur le thème « *Cadre de vie, habitat et autonomie* » incluant une sensibilisation à destination des seniors et leurs aidants ;
- 20 permanences d'accueil individuel sur rendez-vous ;
- 30 visites à domicile.

Ce dispositif a été construit en tenant compte des ressources de votre territoire, suite au succès de la précédente action sur Grand Orb, et qui était composée d'actions collectives (conférences et ateliers dans une dizaine de communes).

Sa réussite repose sur un travail partenarial entre les acteurs du réseau médico-social, du domaine de l'habitat et des actions sociales en faveur des personnes âgées, dans le but de faire bénéficier ces dernières de l'expérience et du savoir-faire des ergothérapeutes de l'Etape. Pour votre information, nous vous joignons une plaquette du service l'Etape.

Ce programme est entièrement gratuit pour les bénéficiaires, l'ensemble des frais inhérents étant pris en charge par la CFPPA. La coordination et la mise en œuvre seront assurées par l'Etape sous la responsabilité de Mme GRESSARD, chef de service.

Pour informer et conseiller les seniors et leurs aidants sur les solutions existantes, les ergothérapeutes de l'Etape du Pôle Autonomie Santé de Lattes organisent une série de permanences et visites à domicile en partenariat avec la communauté de communes Grand Orb, le CLIC Age d'Orb et le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

A partir de septembre, un ergothérapeute accueillera, sur rendez-vous, les seniors lors de permanences tenues dans 4 communes du territoire (Bédarieux, Gralsessac, Lunas, Villemagne l'Argentière), et pourra éventuellement se déplacer à domicile pour préconiser des solutions d'aménagements et d'équipements facilitant votre autonomie.
Prestations ouvertes à tous, sur rendez-vous.

Ces réunions sont libres et gratuites, l'action étant financée par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Hérault, dispositif issu de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement.

L'Etape est un service public créé en 2009 par la commune de Lattes avec le soutien du département pour informer et sensibiliser les particuliers et les professionnels sur les aides techniques et technologiques pour l'autonomie. Il intervient en dehors de toute visée commerciale, de manière entièrement gratuite.
Son unité mobile d'animation se déplace sur tout le département à la demande des collectivités locales et des institutions.

En nous félicitant de cette collaboration et en vous remerciant par avance de votre coopération, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à l'Etape au 04 67 22 47 40.

Site internet : www.pole-autonomie-sante.org